

Gerhard ULRICH de Guntalingen

Avenue de Lonay 17

CH-1110 Morges

Morges, le 30.04.18

Christine FREITAG

Office protection de l'enfant Ansbach

Lindenstr. 3

D-91623 Sachsen / Bavière

christine.freitag@ansbach.de

cc:

Maire Carda SEIDEL, Ansbach, ob@ansbach.de

Hochstetterstr. 17, 91522 Ansbach

Chef Office protection de l'enfant, H. NIESSLEIN, holger.niesslein@ansbach.de

Kronacherstr. 1, 91522 Ansbach

Juge du Tribunal Crailsheim, Anton SCHIELE, poststelle@agcrailsheim.justiz.bwl.de

A tous les Membres du Bundestag de la RFA – A qui de droit

Votre placement de force de Jonas (âgé de 12 ans) dans un Home

Dossier no: Az 23 F 302/17 SO nv

A vous, Christine FREITAG et vos complices NIESSLEIN / SCHIELE etc.,

*Puisque sa mère célibataire n'arrivait pas à s'occuper de Jonas, votre autorité l'a confié en août 2012 à ses grands-parents, côté paternel. Manifestement, le garçon s'y sentait à l'aise, et se développait bien. En mars 2013 vous avez décidé, à la stupéfaction des enseignants, de la psychologue pour enfants et du pédiatre, qui n'ont jamais été entendus par les autorités, de placer Jonas dès le mois de juillet 2013 de force dans un home. Seuls, votre avis et les intérêts de l'industrie des homes comptaient. Cette décision erronée fut ensuite confirmée par le Président du Tribunal Anton SCHIELE, et ensuite endossée par la méthode du copier / coller par une douzaine d'autre acteurs, y inclus la juge européenne **Helen KELLER**.*

Au mois de mai 2014, avait lieu une manifestation / protestation citoyenne devant la Karlshalle à Ansbach (FLZ Ansbach du 15.05.14). Cela n'a pas impressionné les autorités.

Ce placement de force a sérieusement traumatisé Jonas. Il veut retourner chez ses grands-parents. Pour le calmer, on le force à se droguer avec la Ritaline. Puisqu'il n'arrive pas à accepter la situation, on l'a mis dans une classe pour enfants mentalement handicapés. Cela veut dire qu'on greffe sur votre bourde encore une autre décision bâclée aux dépens de Jonas.

Ce garçon, aujourd'hui âgé de 12 ans a son mot à dire, s'il veut retourner chez ses grands-parents – tôt ou tard. Avouez enfin votre décision erronée. Mieux aujourd'hui que demain.

Quelques fonctionnaires et juges qui ont abusé de Jonas



Christine
FREITAG
Protection Enfants
Ansbach



Carda SEIDEL
Maire
Ansbach



Holger NIESSLEIN
Chef de l'Office
Protection Enfants
Ansbach



Anton SCHIELE
Président du Tribunal
de Crailsheim



Helen KELLER
Juge européenne
CEDH

Sans doute il faut protéger beaucoup d'enfants. Mais aujourd'hui, trop de fonctionnaires bien-pensants font ravage au nom du peuple, avec ce prétexte qu'il faut protéger des enfants, et démolissent ainsi en passant les vies d'enfants, de parents et grands-parents, comme dans le cas de Jonas, pour alimenter une industrie, financée par les contribuables. Le temps est venu pour que les contribuables se s'organisent en jurys citoyens pour surveiller les fonctionnaires arbitraire et de les stopper en cas de besoin, selon le principe : Qui paye commande.

A vous, Christine FREITAG

Gerhard ULRICH de Guntalingen

Avenue de Lonay 17

CH-1110 Morges

0041 78 960 33 97

catharsisgu@gmail.com

www.worldcorruption.info/ulrich.htm

www.trial-watch.com

<http://justizalltag-justizskandale.info/?cat=51>

<https://stop007.org/home/support-our-fighters/gerhard-ulrich/>

Vidéos: www.youtube.com/user/Rastattt